



**Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO)
Bureau UA - Niamey**

Les Cahiers du CELHTO

APPEL À CONTRIBUTION N° 003, décembre 2017

Thème : « Crises, identité (s) culturelle(s), et développement de l'Afrique au XXI^e siècle »

Argumentaire général

Depuis les travaux de Paul-Marc Henry et Basile Kossou sur « la dimension culturelle du développement », parus aux Nouvelles éditions africaines en 1985 sous le label de l'Unesco, devenus pratiquement un classique de nos jours, le lien entre culture et développement semble tout trouvé. Selon cet ouvrage, même s'il est établi qu'en Afrique, les politiques culturelles sont en difficulté, eu égard au peu d'intérêt que leur vouent les décideurs, à partir du triptyque éducation, communication et sciences et technologies, la culture peut être revalorisée et être pleinement au service du développement du continent (Henry et Kossou, 1985 : 139-142).

Mais, la question qui reste posée est de savoir de quelle culture parle-t-on ? D'emblée, Henry et Kossou (1985 :132-133) constatent que, même si les intellectuels africains ont essayé, au lendemain des indépendances, de donner un contenu à la notion de cultures africaines en parlant plutôt « d'identité culturelle »,

« il ne peut plus être de mise de se complaire stérilement dans les cultures africaines, en affirmant gratuitement leur valeur et leur qualité, cultivant ainsi un moi qui n'avoue guère ne plus s'appartenir complètement. Il ne doit pas s'agir non plus de spéculer simplement sur ces valeurs culturelles, en les soustrayant de la réalité sociale qui leur donne leur pleine signification ».

Il s'agit là d'une précision majeure qui fait des cultures africaines, des réalités intrinsèquement liées aux pratiques sociales des peuples qui les observent. Ces pratiques déterminent l'identité de ces peuples.

À l'heure de la mondialisation économique et culturelle, des mutations majeures s'opèrent au sein des sociétés, conduisant à des crises multiformes dont celles des identités. Si ces réalités sont moins prononcées en Occident et dans d'autres parties du monde, elles se posent avec acuité en Afrique, où plusieurs pesanteurs aussi bien d'ordre politique, économique que social constituent un frein au plein épanouissement du secteur culturel. Or, l'Afrique se trouve à la croisée des chemins et fait face à des mutations majeures qui ont pour noms : instabilités sociopolitiques, crises économiques, guerres civiles, génocides, montée de l'extrémisme religieux, hégémonies occidentales, bouleversements des institutions éducatives, instabilités familiales, pauvreté, échecs des projets de développement, agitations sociales, coups d'État, violation des constitutions, épidémies, réchauffement climatique, pirateries navales et cybernétiques, etc. Ces mutations viennent aggraver la crise identitaire à laquelle fait déjà face le continent. La destruction de patrimoines matériel et immatériel à l'instar des mausolées de Tombouctou, la perte des valeurs linguistiques des communautés, la destruction délibérée des lieux de mémoire, la violation des droits culturels des individus et des communautés, la méconnaissance des principes de la démocratie, la montée de l'extrémisme religieux, le mépris des libertés culturelles, ne sont-ils pas des indicateurs constants et consistants d'une crise de l'identité culturelle en Afrique ?

C'est pour rectifier le tir que, dans les discours contemporains sur l'Afrique, un accent particulier est de plus en plus mis sur les questions de post-colonialisme, de l'éducation citoyenne, de l'émancipation culturelle africaine, de la valorisation du genre féminin, de la construction d'une Afrique désormais assise sur les racines de l'Union, de la solidarité et de la concorde.

À l'heure où les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) s'achèvent et passent le témoin aux Objectifs de développement durable (ODD), où tous les pronostics vont bon train sur un éventuel « miracle africain » au tournant du XX^e siècle, comment relever le défi des crises d'identité culturelle en Afrique ? Comment assurer l'émancipation des cultures africaines ? Comment rendre ces cultures compétitives et faire en sorte qu'elles contribuent effectivement au développement du continent africain ? Par quel mécanisme peut-on relever le défi des crises d'identité culturelle en Afrique de sorte à faire du secteur culturel, un puissant levier de développement dans cette partie du monde ?

Il semble évident, au regard de la compréhension des faits sus-évoqués, d'œuvrer à travers une diversité d'outils théoriques, méthodologiques et réflexifs, à éclairer la problématique du développement africain par la variable crise de l'identité culturelle. Les sciences du langage, la philosophie, les lettres et autres sciences sociales et humaines sont invitées à ce débat, où les faits sociaux évoqués seront abordés sous divers angles.

Pour ce troisième numéro qui se veut thématique, la Rédaction de la revue *Les Cahiers du CELHTO*, souhaite avoir des contributions originales et libres sur ces questions. Les chercheurs et enseignants-chercheurs, africains ou non, intéressés par ces questions sont donc invités à soumettre des articles originaux de fond à la rédaction de ladite revue, suivant les axes non exhaustifs ci-après :

- identité culturelle et développement en Afrique : approche conceptuelle ;
- de la crise des identités culturelles en Afrique : approche historique et anthropologique ;
- de la contribution des langues et arts africains au développement de l'Afrique ;
- les industries culturelles face à la question du développement de l'Afrique ;
- le patrimoine matériel et immatériel face à la question du développement en Afrique ;
- les cultures africaines à l'épreuve des mutations actuelles du continent africain : quel modèle de développement pour quels résultats ?
- le défi du développement du continent africain face à la mondialisation culturelle ;
- l'art africain face à la mondialisation : création, patrimoines et circulation des biens culturels ;
- les professionnels de la culture en Afrique : quelles formations pour quelle contribution au développement économique, social et culturel ?
- etc.

Calendrier :

- du 15 janvier au 15 avril 2017 : réception des contributions originales ;
- du 16 avril au 31 juillet 2017 : évaluation des articles ;
- du 1^{er} août au 30 septembre 2017 : correction par les auteurs des articles retenus ;
- octobre-novembre 2017 : travail de rédaction ;
- 31 décembre 2017 au plus tard : parution de la revue.

NB : Pour ce numéro, seuls **les 15 meilleurs manuscrits** retenus par le Conseil scientifique de la revue seront publiés.

Les auteurs sont invités à rédiger leur manuscrit selon les normes de la revue *Les Cahiers du CELHTO*, ci-dessous. Le non-respect scrupuleux de ces normes est éliminatoire.

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Équipe éditoriale

Directeur de publication : M. Magloire Somé, Professeur Titulaire, Histoire, Université de Ouaga 1, Prof. Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)

Président du conseil scientifique : M. MOUCKAGA Hugues, Professeur Titulaire, Histoire, Université Omar Bongo de Libreville (Gabon)

Rédacteur en chef : M. Koffi Nutefé, Maître de Conférences, Histoire, Université de Lomé (Togo)

Comité de rédaction

- M. AKUE-ADOTEVI Mawusse Kpakpo, Maître-assistant, Philosophie, Université de Lomé
- M. GNALEGA Benjamin, Chargé des programmes, CELHTO

Conseil scientifique

M. Agbobli Christian, Professeur Titulaire, Communication internationale et interculturelle, Université du Québec à Montréal (Canada) ; M. Aka-Evy Jean-Luc, Professeur Titulaire, Philosophie, Université Marien Ngouabi, Brazzaville (Congo) ; M. Balima Serge-Théophile, Professeur Titulaire, Sciences de l'information et de la communication, Université de Ouagadougou (Burkina Faso) ; M. Bassirou Dieng, Professeur Titulaire, Littérature africaine orale, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) ; M. Binam Bikoï Charles, Professeur Titulaire, Anthropologie, Université de Yaoundé I (Cameroun) ; M. Boudhiba Sofiane, Professeur Titulaire, Démographie, Université de Tunis (Tunisie) ; M. Bowao Charles Zacharie, Professeur Titulaire, Philosophie, Université Marien Ngouabi, Brazzaville (Congo) ; M. Diagne Mamoussé, Professeur Titulaire, Philosophie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) ; M. Ferreol Gilles, Professeur Titulaire, Sociologie, Université de Franche Comté, Besançon (France) ; M. Gayibor Nicoué Ladjou, Professeur Titulaire, Histoire, Université de Lomé (Togo) ; M. Gervais-Lambony Philippe, Professeur des universités, Géographie urbaine, Université Paris Ouest Nanterre la Défense (France) ; M. Ide Oumarou Amadou, Directeur de Recherche, Préhistoire/Archéologie, Institut de recherche en sciences humaines, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger) ; Mme Japel Christa, Professeur Titulaire, Psychologie, Université du Québec à Montréal (Canada) ; M. Mouckaga Hugues, Professeur Titulaire, Histoire, Université Omar Bongo de Libreville (Gabon) ; M. Ngalasso-Mwata Musanji, Professeur Titulaire, Linguistique, Université Bordeaux Maigne (France) ; M. Somé Magloire, Professeur Titulaire, Histoire, Université de Ouagadougou (Burkina Faso) ; M. Kola Edinam, Maître de Conférences, Géographie, Université de Lomé (Togo).

NORMES ÉDITORIALES ¹(VERSION NORCAMES)

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites au risque d'être rejetés.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES MANUSCRITS

Chaque projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word d'un maximum de 50 000 signes (espaces et notes comprises), police Garamond, taille 12 (pour le corps de texte,

¹ Les normes de la Revue *Histoire de l'art*, INHA, Paris et celle de la Revue *Educom* de l'Université de Lomé ont servi de base à la rédaction du présent document.

10 pour les notes de bas de page et 11 pour les citations en retrait), interligne 1,5, avec la mise en forme la plus simple possible (pas de styles, de puces ou de retraits, mais des alinéas au début de chaque paragraphe).

L'ordre logique du texte doit respecter le canevas suivant :

- ✓ un titre bref ;
- ✓ une signature comportant le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s) et le ou les prénoms en minuscules avec une initiale majuscule, le nom et l'adresse complète de l'institution d'attache, le courriel et le téléphone de l'auteur présenté avec l'indicatif, international ;
- ✓ un résumé en français et en anglais de 10 lignes au maximum ;
- ✓ un minimum de trois et/ou un maximum de cinq mots clés ;
- ✓ une introduction ;
- ✓ un développement ;
- ✓ une conclusion ;
- ✓ une partie sources et bibliographie.

Les articulations du développement du texte sont à titrer et/ou à sous-titrer de la façon suivante :

1. pour le titre de la première section ;
 - 1.1. pour le sous-titre de la première sous-section ;
 - 1.2. etc.
2. pour le titre de la deuxième section ;
 - 2.1. pour le sous-titre de la deuxième sous-section ;
 - 2.2. etc.

Les sous-sous-titres sont à éviter autant que possible.

La conclusion doit être brève et insister sur les résultats et l'apport original de la recherche.

Les langues de publication de la revue sont le français et l'anglais. La publication d'un texte en une langue autre que le français et l'anglais est soumise à l'autorisation exceptionnelle de l'administration de la revue. Les termes étrangers au français et à l'anglais sont en italique et sans guillemets.

La revue s'interdit l'usage du soulignement qui est remplacé par la mise en italique.

La présentation des figures, cartes, graphiques, ... doit respecter le miroir de la revue qui est de 16x24 cm. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

Les siècles sont indiqués en chiffres romains, lettres capitales, suivies d'un « e » en exposant et d'un espace insécable.

Ex. : XX^e siècle.

Les majuscules sont accentuées.

Pour les citations, utiliser les guillemets français suivis ou précédés d'un espace insécable « », et les guillemets anglais "simples pour les citations à l'intérieur de citations.

Lorsqu'une citation dépasse quatre lignes, il faut la détacher du corps de texte. Dans ce cas, elle n'est ni précédée, ni suivie de guillemets. L'interligne est simple et la taille de la citation est de 11.

Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations.

Pour la définition des sigles et acronymes, seule l'initiale du premier mot est en majuscules, moins qu'il s'agisse d'un nom propre ou d'institutions.

Ex 1 : CELHTO : Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale.

Ex 2 : AUF : Agence universitaire de la Francophonie (Francophonie étant un nom propre d'institution, l'initiale est en majuscule).

PRÉSENTATION DES SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

La référence bibliographique adoptée est celle intégrée au texte. Elle se présente comme suit: (nom de l'auteur avec une initiale en majuscule, virgule, année de publication (deux points) : page à laquelle l'information a été prise).

Ex : (B. Gnaléga, 2015, p. 15).

Dans la rubrique sources et bibliographie, les sources consisteront à montrer, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de première main consultés et/ou cités. Elles sont à présenter comme suit :

Pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénom des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance.

Pour les archives, il convient de mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes:

Ex : Paris, Archives nationales (A.N.), 77, dossier 47 (artistes).

Archives des Musées Nationaux (A.M.N.), dossier de carrière, O275, fol. 1-149.

Bordeaux, Archives municipales (A.M. Bordeaux)

Ne pas oublier de préciser la cote et la pagination des documents cités (fol. pour les documents manuscrits).

Pour les autres cas, merci de respecter les modèles suivants :

Ouvrages

ARASSE Daniel., 1999, *L'Annonciation italienne. Une histoire de perspective*, Paris, Hazan.

Seconde édition d'un ouvrage traduit:

BELTING Hans, 1998 (Munich 1993), *Image et culte. Une histoire de l'art avant l'époque de l'art*, Paris, Le Cerf.

Si la seconde édition a eu lieu dans la même ville que la première édition, indiquer seulement la date de la première entre parenthèses.

BELTING Hans, 1998 (1993), *Image et culte. Une histoire de l'art avant l'époque de l'art*, Paris, Le Cerf.

Ouvrages collectifs

ASSIMA-KPATCHA Essohanam et TSIGBE Koffi Nutefé, (éd.), 2013, *Le refus de l'ordre colonial en Afrique et au Togo*, Lomé, Les Presses de l'Université de Lomé.

Si les directeurs de l'ouvrage sont plus de trois, faire suivre ces trois noms de *et al.*

Catalogues d'exposition

MARTINEZ Jean Luc et PASQUIER Alain (éd.), 2007, *Praxitèle* (cat. exposition : Paris, 2007), Paris, Musée du Louvre/Somogy.

Actes de colloque

CAPODIECI Luisa, FORD Philip, (éd.), 2011, *Homère à la Renaissance : mythe et transfigurations* (actes de colloque : Rome, 2008), Paris/Rome, Somogy/Académie de France.

Mémoires de recherche et thèses de doctorat

SALVI Claudia, 2005, *Recherches sur Jean-Baptiste Monnoyer, peintre de fleurs*, mémoire de DEA sous la direction d'Antoine Schnapper, Université Paris-IV (Paris Sorbonne).

Articles de revue

BLAU Eve, 2008, « L'urbanisme et l'architecture des villes d'Europe centrale pendant la première moitié du XX^e siècle », *Perspective*, n° 3, p. 409-440. (Attention, ne pas mettre pp.)

Articles d'ouvrages collectifs, d'actes de colloque ou de catalogue d'exposition:

CAMILLE Michael, 2000, « Before the Gaze. The Internal Senses and Late Medieval Practices of Seeing », in R. Nelson (dir.), *Visuality Before and Beyond the Renaissance. Seeing as Others Saw*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 197-223.

Les normes anglaises sont respectées pour les ouvrages anglo-saxons : les noms, adjectifs et verbes prennent une majuscule, pas d'espace avant les signes de ponctuation.

MOXEY Keith, 1994, *The Practice of Theory: Poststructuralism, Cultural Politics, and Art History*, Ithaca/Londres, Cornell University Press.

Les noms des traducteurs ne sont précisés que pour les sources anciennes:

OVIDE Avide., 1992, *Les métamorphoses*, Lafaye G. (trad.), Paris, Gallimard.

Le non respect des normes éditoriales peut entraîner le rejet d'un projet d'article.

LES DROITS DE PUBLICATION

Une fois l'article accepté par le comité de rédaction, l'auteur entre en contact avec la rédaction de la revue pour l'acquiescement des droits de publication.

Les Cahiers du CELHTO étant une revue de recherche et d'information éditée sans but lucratif, les auteurs ne percevront pas de versement de droits.

ÉPREUVES ET PUBLICATIONS

Avant publication, l'auteur reçoit par courrier électronique un jeu d'épreuves à vérifier. Il doit les retourner corrigées sous huitaine à la rédaction. Seules les corrections typographiques sont admises sur les épreuves.

L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF. Il pourra recevoir, sur demande, un exemplaire de la revue en payant les frais d'expédition.

Les articles sont la propriété de la revue et peuvent faire l'objet, avec l'accord de l'auteur, d'une mise en ligne.

Chaque membre du comité scientifique et de lecture aura gratuitement droit à un exemplaire pour chaque parution de la revue.

PROCEDURE DE SOUMISSION

LES LANGUES DE RÉDACTION SONT LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS.

Les manuscrits doivent être envoyés aux adresses suivantes : cahiers.celhto@gmail.com avec copie à publications@celhto.org

Contact : *Les Cahiers du CELHTO*, Revue du Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale, Niamey, Niger, B. P. : 878 Niamey (Niger) - Téléphone : (00227) 20 73 54 14 - Fax : (00227) 20 73 36 54 E-mail : publications@celhto.org Site Web : www.celhto.org